

# Plan stratégique 2023-2026 de l'ICA

*Des assises pour l'avenir*



Institut  
canadien  
des actuaires

Canadian  
Institute  
of Actuaries





L'ICA amorce la période post-pandémique en maintenant son engagement à assurer la sécurité financière de toute la population canadienne, ce qui est plus urgent que jamais alors que le Canada et le monde entier font face à des perturbations et à des défis sans précédent, notamment en ce qui concerne les changements climatiques, la santé et la technologie. Pendant les trois prochaines années, l'Institut concentrera son attention sur le renforcement de ses assises en matière d'éducation et de technologie, sur le sentiment d'engagement et d'appartenance des membres de l'ICA à l'égard de la communauté qu'ils forment, ainsi que sur l'augmentation de la visibilité de l'Institut grâce à des produits de haute qualité et à l'établissement de relations.

## Notre vision

---

La sécurité financière de toute la population canadienne.

## Notre mission

---

En tant qu'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle canadienne, nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour le bien-être financier de la société.

## Nos valeurs

---

- ▶ Nous nous préoccupons des principes. Le professionnalisme nous définit. Nous sommes dignes de confiance et responsables, et nous respectons des principes éthiques rigoureux.
- ▶ Nous nous préoccupons des gens. Nous favorisons un environnement diversifié et inclusif. Nous faisons passer l'intérêt public avant le nôtre.
- ▶ Nous nous préoccupons de l'avenir. La prévoyance est notre force. Nous prévoyons le risque pour que la profession évolue avec notre environnement changeant.



# L'ICA a établi cinq priorités stratégiques pour les années 2023 à 2026

## I. Développer l'image de marque de l'ICA

L'ICA développera la confiance envers l'autorité compétente, objective et indépendante qu'exerce l'Institut sur la profession actuarielle canadienne et renforcera la valeur de ses titres professionnels au Canada et à l'étranger.

## II. Cultiver l'engagement des membres

L'ICA incitera les membres actuels et futurs à percevoir l'Institut comme leur partenaire de carrière tout au long de leur vie en leur offrant des avantages exclusifs et pertinents ainsi que les ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités professionnelles.

## III. Être une organisation habile sur le plan technologique

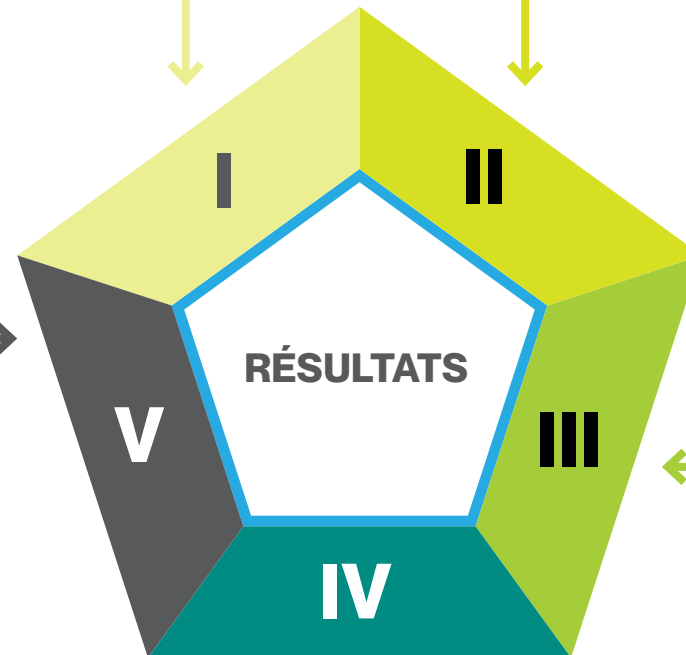
L'ICA optimisera l'utilisation que fait l'Institut de la technologie pour offrir des programmes et des services adaptés aux besoins de ses membres.

## IV. Fournir des services et des produits fondés sur les connaissances

L'ICA renforcera les aptitudes, les connaissances et les compétences des membres de l'Institut au moyen d'offres de formation adaptées, de recherches et de documents d'orientation qui les aideront à répondre aux besoins et aux attentes en évolution du marché.

## V. Servir l'intérêt public

Dans le cadre de ses activités et de ses programmes, l'ICA respectera son premier principe directeur, qui consiste à faire passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres, afin de s'assurer que ces derniers agissent avec honnêteté, intégrité et compétence, et de manière à s'acquitter des responsabilités de la profession envers le public.

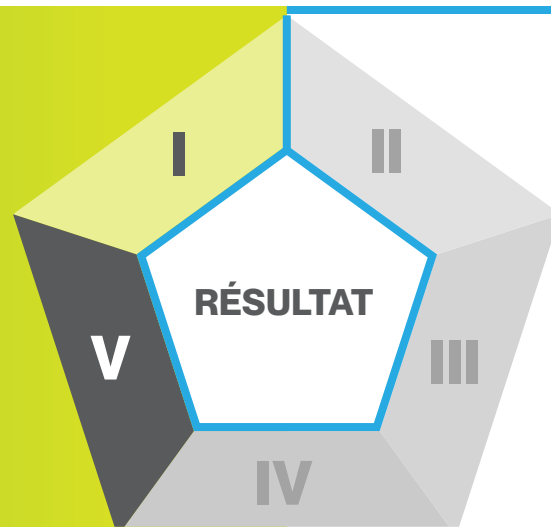


Priorités stratégiques

Initiatives opérationnelles

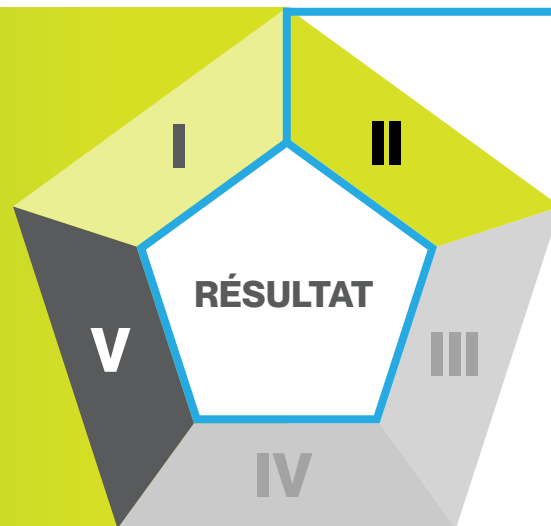
# Initiatives d'ordre opérationnel

1. Passer en revue *les Règles de déontologie* de l'ICA afin de mieux les aligner sur l'évolution de la profession.



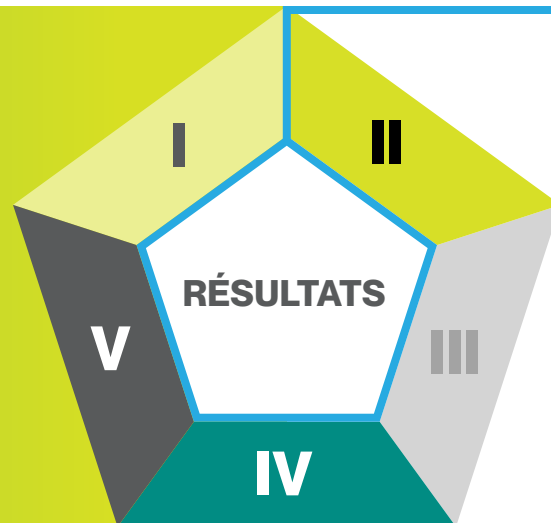
→ Les règles révisées sont représentatives du contexte professionnel actuel et de la conduite générale à laquelle s'attend le public de la part des actuaires et sont cohérentes avec les règles de déontologie d'autres organismes professionnels, le cas échéant.

2. Publier, en temps utile, des énoncés publics dignes d'intérêt afin de rehausser le profil de l'Institut.



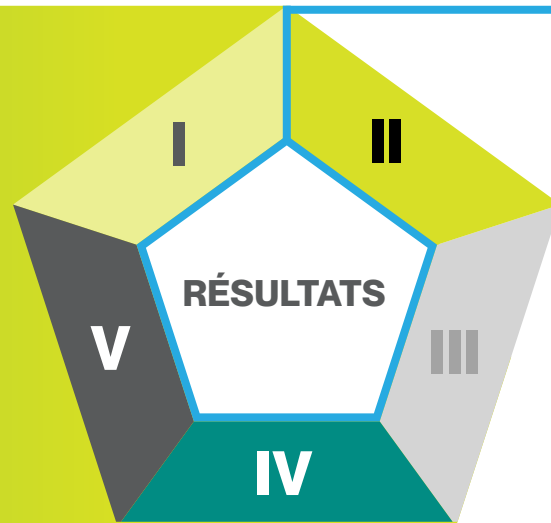
→ Les communiqués publics donnent lieu à des mesures par le gouvernement, les médias ou d'autres intervenants externes ou à des contacts pertinents.

**3.** Soutenir l'élaboration de recherches dignes d'intérêt afin de rehausser le profil de l'Institut.



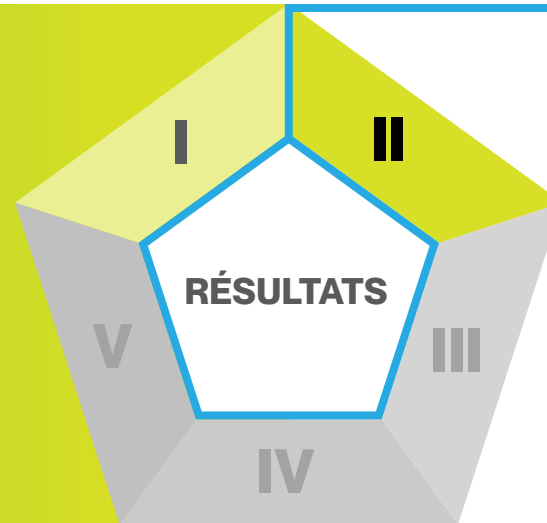
- Les projets de recherche sont élaborés conformément aux principes et aux politiques du programme de recherche de l'ICA.
- Les recherches répondent aux besoins des membres.
- Les recherches mènent à l'élaboration d'énoncés publics, de formations et de documents d'orientation.

**4.** Faire progresser la profession dans les domaines des risques liés aux changements climatiques et de l'analytique prédictive, définir et promouvoir le rôle des actuaires dans ces domaines et coordonner les démarches au sein de l'Institut en ce qui concerne l'éducation, le perfectionnement professionnel, les conseils, la recherche et les énoncés publics.



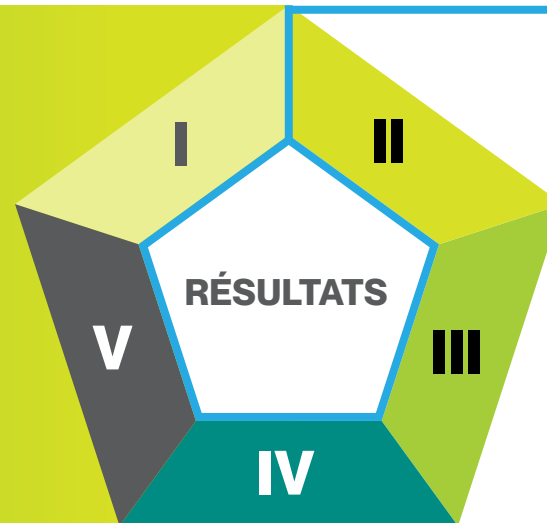
- Élargissement du rôle des actuaires dans le domaine des changements climatiques et de la viabilité.
- Élargissement du rôle des actuaires dans le domaine de l'analytique prédictive.

**5.** Moderniser et renforcer l'image de marque et les relations de l'ICA, élargir nos auditoires et devenir un organisme mieux compris, plus accessible et plus pertinent.



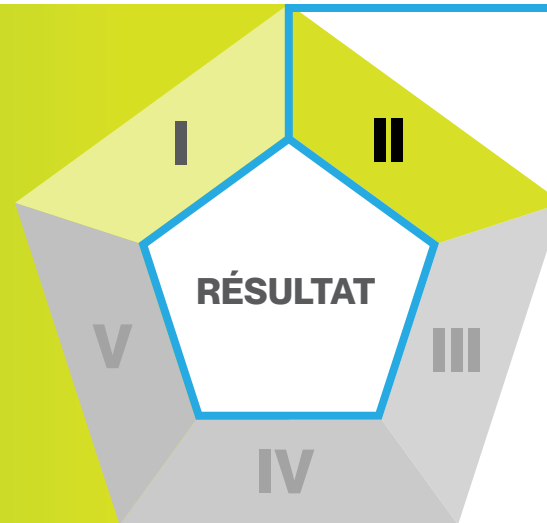
- Sensibilisation accrue du public à l'égard de la profession actuarielle et perception des actuaires de l'ICA à titre de collaborateurs clés face aux grands défis dans le monde des affaires.
- Mobilisation et collaboration accrue avec d'autres organismes actuariels.

**6.** Mettre en œuvre un système d'éducation autonome qui répond aux besoins des parties prenantes et qui positionne l'ICA comme étant l'organisme de qualification pour les actuaires au Canada.



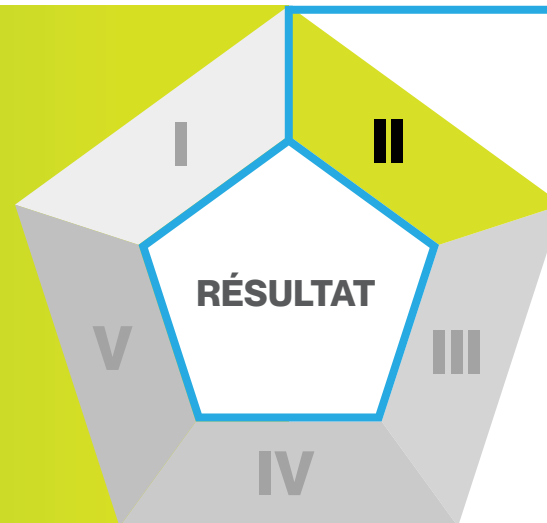
- Augmentation de la participation aux parcours 1 et 2 au cours des trois prochaines années.
- Les employeurs sont de plus en plus satisfaits des candidats et candidates issus du programme d'éducation de l'ICA, tant sur le plan technique que sur celui du sens des affaires.
- Le système d'éducation de l'ICA fonctionne bien et est viable.

**7.** Élaborer et mettre en œuvre des principes et des stratégies pertinents en matière de diversité, d'équité et d'inclusion dans l'ensemble de l'Institut.



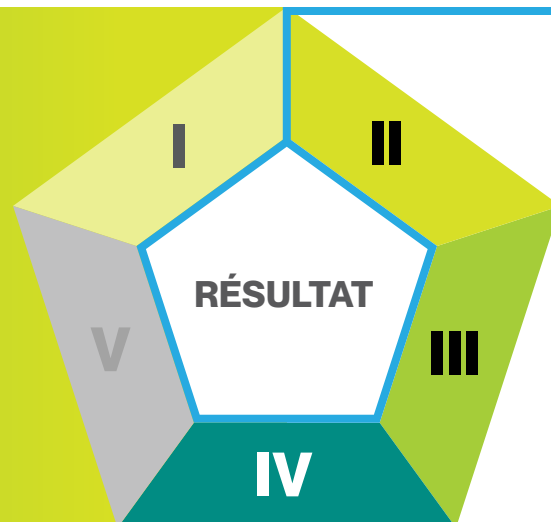
Les membres, les bénévoles, le personnel et les autres parties prenantes se sentent accueillis, connectés et appréciés en tant que membres de la communauté de l'ICA.

**8.** Définir et établir des mesures de référence en ce qui concerne l'engagement des membres.



L'ICA a établi une définition de l'engagement des membres, ainsi que des indicateurs clés et une base de référence à partir de laquelle nous pouvons nous améliorer.

**9. Moderniser l'infrastructure informatique de l'ICA afin de soutenir l'évolution des besoins de l'Institut et de ses membres.**



Les membres trouvent que le site Web est facile à utiliser et à consulter, et qu'il offre des fonctionnalités libre-service complètes là où cela compte le plus.

© 2023 Institut canadien des actuaires  
Institut canadien des actuaires  
360, rue Albert, bureau 1740  
Ottawa, ON K1R 7X7  
613-236-8196  
siege.social@cia-ica.ca  
cia-ica.ca  
voiraudeladurisque.ca



L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour améliorer la vie des gens au Canada et à l'échelle du monde. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyse de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité afin d'aider les personnes et les organisations canadiennes à faire face à leur avenir en toute confiance.